

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 23/09/2019

La séance s'est ouverte à 20h30.

Date de convocation : 17/09/2019

Présents : GUYOT R. – HERRENBERGER F. – ARNAUD I. – CHILLET M. – POULAT P.- SABY D. – PITAVAL J.L. – BLANC Ph. – DUPRE Y. – THIZY S. – COURTET S. – BAZIN R. – VILLEMAGNE S.

Absents : FAYOLLE V. – SAFAR I. – SEVE L. – MAITRE M.J.

Secrétaire de séance : Daniel SABY

DEL2019-09-01 : Cession d'un bien immobilier

Monsieur le Maire a rappelé que dans le cadre de l'extension de la cantine, la Commune a eu l'opportunité d'aménager un logement situé au-dessus de cette extension.

Les travaux de cet appartement sont aujourd'hui achevés. Monsieur le Maire a rappelé qu'un géomètre a été mandaté afin d'effectuer :

- la division parcellaire de la parcelle cadastrée section AH n° 102,
- la création d'une nouvelle parcelle issue du domaine public (place de la mairie)
- et la mise en copropriété de l'immeuble cadastré section AH n° 21.

Les plans ont permis de définir la surface habitable de l'appartement soit : 78.86 m². Il bénéficie également d'un balcon d'une surface de 7.80 m². Après concertation, il a été proposé qu'une place de parking couverte, située dans l'espace médico-commercial sous l'épicerie, lui soit attribuée.

Après avoir présenté le bilan financier de cette opération, Monsieur le Maire a proposé un prix de vente du m² à 2 200 € TTC.

Monsieur le Maire a exposé qu'au titre de l'article L.2241-1 et L.2122-21 du CGCT, le conseil municipal a délibéré sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune.

A ce titre, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **A AUTORISE** la cession de ce bien immobilier au prix de 2200 € TTC ;
- **A AUTORISE** le Maire à accomplir tous actes et formalités nécessaires à la vente.

DEL2019-09-02 : Installation de systèmes de télégestion incluant la maintenance

Monsieur HERRENBERGER Fabrice, adjoint aux bâtiments, a exposé au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager le remplacement des systèmes de télégestion pour optimiser la gestion du bâtiment EVA.

Dans le cadre de la compétence optionnelle « SAGE », à laquelle la commune de ST CHRISTO EN JAREZ adhère depuis 2016, le SIEL propose une option « Télégestion » comprenant l'installation d'un système de télégestion ainsi que la maintenance.

Le coût prévisionnel de l'installation des systèmes de télégestion est de 1 890 € HT qui sera payé en une fois.

La commune adhérant à l'option « télégestion » de la compétence SAGE, la maintenance de cet équipement est prévue dans la convention en cours. A défaut de paiement dans le délai de trente jours, à réception du titre de recette, il sera appliqué des intérêts moratoires au taux légal en vigueur.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **A APPROUVE** l'installation d'un système de télégestion dans le bâtiment EVA,
- **A APPROUVE** la contribution afférente à cette installation
- **A AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Cette solution permettra d'améliorer le confort des usagers en assurant un planning individuel par salle et en prenant en compte les apports internes et externes de chaque pièce.

Pour rappel, ces travaux donnent droit d'utiliser notre réserve financière (MDE = Maitrise à la Demande d'Energie) à la hauteur de 80% du montant des travaux. La commune aura donc 20 % de ces travaux à sa charge.*

** Cette réserve financière provient de la mise en place des panneaux photovoltaïque sur l'école. Après 2 ans de production, le SIEL estime la production sur 20 ans et reverse une partie du bénéfice dans la cadre de MDE.*

DEL2019-09-03 : Consultation - Maintenance des bâtiments communaux

Monsieur HERRENBERGER Fabrice a rappelé le contrat de maintenance qui lie la Commune quant à la maintenance du chauffage à l'école publique. Celui-ci va être dénoncé afin d'inclure dans le nouveau contrat l'école publique et deux nouveaux bâtiments : EVA (Espace de vie et d'animation) et le pôle santé.

Après échange avec les services du SIEL, il a été décidé de confier l'entretien préventif et curatif ainsi que le bon fonctionnement des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude.

Une consultation est également lancée afin de réaliser des travaux de « désembouage » du plancher chauffant sur le bâtiment ERA (Espace rural d'animation).

Cette consultation se fera via la plateforme du conseil départemental par demande de devis auprès de 8 entreprises. Une visite est obligatoire afin de prendre connaissance de toutes les conditions physiques et toutes les sujétions relatives aux lieux des travaux, aux accès et aux abords du bâtiment ;

et apprécier exactement toutes les conditions d'exécution des ouvrages et s'être totalement rendu compte de leur importance et de leur particularité.

Le retour des devis devront parvenir au plus tard le mercredi 23 octobre à 12h00. Le choix de l'entreprise se fera le lundi 28 octobre au prochain conseil municipal.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **A APPROUVE** le lancement de cette consultation.

DEL2019-09-04 : Consultation – Assurances

Monsieur le Maire a rappelé que le marché assurances arrive à échéance au 31 décembre 2019.

Il convient donc de lancer un marché à procédure adaptée relatif à la **prestation de services d'assurances** pour la commune de ST CHRISTO EN JAREZ.

Ce marché concerne quatre lots :

- LOT 1 : Assurance multirisques
- LOT 2 : Assurance de responsabilité civile
- LOT 3 : Assurance flotte automobile
- LOT 4 : Personnel

Les plis devront parvenir au plus tard le mercredi 20 novembre à 12h00.

Où cet exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **A APPROUVE** le lancement de cette consultation.

POINTS EVOQUES A L'ORDRE DU JOUR NE NECESSITANT PAS DE DELIBERATION

- Un bilan sur l'état général de la voirie a été fait. Les travaux concernant le chemin du Pont se sont bien déroulés, notamment avec quelques économies. Cependant l'état général de la voirie reste préoccupant et ce malgré l'enveloppe annuelle de la Métropole de 120 000 euros, et qui ne permet pas de rattraper le retard pris. Une liste de chemins repérés a été adressée à Saint-Etienne Métropole pour chiffrage, elle permettra de faire le choix des réfections qui seront engagées dans le programme 2020.
- Le conseil municipal a de nouveau évoqué le dossier piscine qui présente deux scénarios. Compte tenu du coût élevé du projet, il a été souligné l'importance de solliciter dès maintenant l'ensemble des partenaires financiers afin de faire diminuer le reste à charge et éventuellement ramener les communes qui ne souhaitent pas s'engager actuellement et ainsi être plus nombreux à cofinancer ce projet. Un courrier a été adressé en ce sens au Syndicat Intercommunal à vocation unique.
- Un point a été fait pour la résidence pour personnes âgées : il est attendu un retour de l'Armée du Salut pour échanger sur ce dossier

- Sens de circulation : il est bien noté qu'il engendre un flux de voitures important « Rue du Rocher » comme l'ont souligné les riverains. Il a été également évoqué de faire un point avec l'école privée sur le fait que la sortie de midi s'effectue par le portail du bas ; ce qui génère aussi beaucoup de monde à cette heure.
- Point « la Chapelle » le projet avance. Attente d'un chiffrage pour le muret extérieur. Un projet de communication et une réflexion de contrepartie de ces dons est en cours. Le budget est estimé entre 10 000 et 11 000 euros. Le lancement de souscription devrait se faire avant la fin de l'année.
- Recensement de la population du 16/01 au 15/02/202 : Laurence Freycon a été désignée coordonnateur communal et sera chargée de la mise en œuvre de l'enquête de recensement. Elle se chargera de la préparation de collecte et de son suivi, notamment l'encadrement au quotidien des agents recenseurs. Trois agents seront recrutés pour réaliser cette mission.

AGENDA :

- Commission des aînés le 30/09/2019 à 20h30
- Commission p'tit Christo le 2/10/2019 à 9h00
- Montée Andreï KIVILEV le 5/10/2019
- Commission urbanisme le 7/10/2019
- Commission enfance jeunesse le 28/11 à 19h
- « Inauguration » extension cantine avec les différentes communes concernées par le portage de repas le 21/10/19 à 18h
- Repas des aînés le 2/11/2019
- Sainté Lyon du 30/11 au 1/12/2019
- Elections municipales le 15 et 22/03/2020

Prochains conseils municipaux en 2019 :

4ème trimestre :

- 28 octobre 2019
- 25 novembre 2019
- 16 décembre 2019

La séance a été levée à 22h35

Affiché le 14 octobre 2019



Le Maire,

R. GUYOT